

DEPARTEMENT
Seine et Marne
CANTON
Mitry-Mory
COMMUNE
Mauregard

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

N° 282/067/2026

ARRETE DU MAIRE

PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AU GRADE D'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe

Le Maire de la Commune de MAUREGARD,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique,
Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,
Vu la délibération du conseil municipal en date du 19 mai 2015 fixant les ratios d'avancement de grade,
Vu l'arrêté du 15 juin 2022 portant détermination des lignes directrices en matière de promotion et de valorisation des parcours des agents,
Vu l'avis du comité technique rendu le 7 juin 2022,
Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Au titre de l'année **2026** le tableau annuel d'avancement au grade **d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe** est fixé comme suit :

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel de l'agent	Nomination possible à compter du :
1 . GLISE Emilie	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	01/02/2026

ARTICLE 2 :

En application des dispositions du décret n°65-29 du 11 janvier 1965 modifié, le présent acte peut faire l'objet d'un recours, pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif de MELUN dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Ce recours peut être déposé sur l'application internet télé recours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté sera :

- Publié ou affiché en mairie
- Transmis au centre de gestion pour publicité,

ACTE RENDU EXECUTOIRE
Transmis en S/P le 06/08/2026
Publié ou notifié le 06/08/2026
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME



Fait à Mauregard, le 3 août 2026

Le Maire

Thibault DOS SANTOS

Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Accusé de réception en préfecture
077-217702828-20260806-67-2026-AR
Date de réception préfecture : 06/08/2026